

## **Organisation et positionnement des structures de développement agricole pour accompagner et conseiller les acteurs impliqués dans le pâturage des surfaces additionnelles**

RAMONTEU S. (1), MERCERON N. (2)

(1) ACTA, 149 rue de Bercy, 75012, Paris

(2) Chambre d'agriculture de Dordogne (CDA24), Antenne Périgord Pourpre Vallée de l'Isle, Pôle viticole, 237 rue Bridet, 24100 BERGERAC

Mots-clés : coopérations, pâturage de surfaces additionnelles, accompagner, posture, méthodes, décloisonner

**INTRODUCTION** : Cette étude s'inscrit dans le cadre du projet Casdar Inter-AGIT+ sur le pâturage d'intercultures par des ruminants. De nouvelles formes de pratiques de coopérations sur le territoire émergent via la mise à disposition de surfaces pour le pâturage (pâturage itinérant de surfaces additionnelles, éco pâturage...) générant des besoins d'appui qui sortent un peu du cadre des offres classiques de conseil, généralement plus technique et spécialisé par production principale (productions animales, productions végétales). Il s'agit de comprendre comment les structures de développement agricole s'organisent et se positionnent, s'adaptent ou se sont adaptées pour mieux accompagner les coopérations entre agriculteurs vers plus de mixité sur les territoires, en particulier dans le cas du pâturage de surfaces additionnelles (céréales immatures, couverts d'interculture, vignes, vergers, friches, espaces naturels...), afin d'en tracer des trajectoires d'évolution et faire ressortir les bonnes pratiques.

**MATERIELS & METHODES** : 13 entretiens semi directifs ont été réalisés auprès de différents types de structures d'appui : chambre d'agriculture, coopérative, GIEE, Civam, FDCuma, et de divers profils : animateurs, conseillers (élevage, cultures, installation-transmission) mais aussi responsables de ces structures. Les enquêtes ont permis de comprendre les trajectoires, identifier les rôles, les compétences et postures, les méthodes et outils mobilisés par le conseil, et les facteurs clés de réussite de ces coopérations et de leur accompagnement.

**RESULTATS ET DISCUSSION** : A l'**origine** de la prise en compte de ces pratiques alternatives par les structures de développement, on remarque généralement (i) la présence et l'implication d'agriculteurs précurseurs et inspirants parmi les adhérents ou administrateurs ayant mis en œuvre ces pratiques, parfois étudiés et relayés par des stagiaires, ou bien (ii) les organes de gouvernance de ces structures d'accompagnement ont pris en compte les sollicitations récurrentes de conseillers-animateurs par des agriculteurs intéressés. Parmi les **objectifs** portés par ces structures, il s'agit ainsi de recréer du lien entre éleveurs et agriculteurs, favoriser la transversalité animal et végétal, accroître l'autonomie fourragère.

Le **positionnement** distinct des structures de développement agricole s'opère selon leurs points forts respectifs : i) les coopératives sur l'expertise technique individuelle (et l'acquisition de références via le suivi d'expérimentations sur les mélanges de couverts végétaux à promouvoir et l'optimisation de la conduite technique des couverts par exemple) et pas du tout sur l'intermédiation, ii) les chambres d'agriculture sur la production de références (sur les mélanges de couverts, l'optimisation de la conduite technique des couverts et du pâturage de ces couverts, ou les mesures de protection des plantes pérennes, ainsi que des préconisations sur la période et durée de séjour des animaux et les conditions de santé et bien-être animal), la formation-information-sensibilisation (à destination de collectifs) et la mise en relation en réponse à des sollicitations ponctuelles ou l'appui à l'émergence de collectifs pour les animateurs territoire (mais sans suivi dans la durée), iii) les Civam et Giee sur l'intermédiation et l'animation de collectifs (facilitation des échanges, accompagnement de dynamiques de groupe). L'appui à l'**installation** d'éleveurs est vu comme une entrée clé à privilégier dans des territoires marqués par le déclin de l'élevage, où les enjeux de baisse de fertilité des sols se posent avec acuité dans les systèmes de culture.

Les animateurs et conseillers expriment la nécessité d'avoir un socle de **compétences** technico-économiques généralistes pour comprendre à la fois les besoins et contraintes coté éleveur et coté agriculteur (approche globale d'exploitation) mais aussi plus pointue (sur les modalités de mise en œuvre technique et organisationnelle, sur les conditions de faisabilité). A ces compétences techniques s'ajoute également le besoin de notions juridiques (par exemple sur les formes juridiques liées à cet accès temporaire au foncier, la législation de groupement d'employeur, les formes de contractualisation adaptées à des partenariats

équilibrés), et l'importance cruciale de **qualités** humaines et socio-relationnelles (capital confiance, connaissance des acteurs du territoire qui s'étoffe via l'expérience) et d'aptitude à la médiation et la facilitation (écoute, compréhension) pour faire le lien et accompagner ces coopérations.

Au-delà du dialogue informel entre profils différents de conseillers (au sein d'une antenne), parmi les **bonnes pratiques permettant de décloisonner** et de favoriser le **dialogue interne inter-services** pour les structures de taille importante, faisons un focus sur la Chambre d'agriculture de Dordogne où suite à la volonté des professionnels de favoriser le lien entre animal et végétal, et à la formation de 5 conseillers sur la posture du conseiller demain, il y a eu mise en place de 2 groupes atypiques en chambre d'agriculture :

- Un groupe agronomie transversal interservices (filières animales et végétales) inter-antennes, autogéré sans hiérarchie, lieu fédérateur de partage d'idées de projets (dont Inter-AGIT+) et de réponse réactive aux appels à projets, de partage de problématiques (remontées de terrain), de rédaction d'articles dans revue technique régionale ou nationale : fonctionnement via l'intelligence collective et autoformation entre collègues ;
- Un service PA&PV : lieu d'échange, de partage, d'ouverture, et d'enrichissement mutuel ;

De bonnes pratiques de **collaboration et d'échange** inter-organismes ont été soulignées: i) le réseau thématique «pâturage de surfaces additionnelles » animé par Idele-CDA24 suite à Brebis-Link regroupant 7-8 conseillers, dont l'objectif est de suivre et mutualiser des références de fermes et bâtir un cas type ; ii) les **projets** collaboratifs (tels que Brebis\_Link, Inter-AGIT+, Récit) créent des occasions d'échange entre organismes et de montée en compétences collective et apportent en retour une certaine reconnaissance régionale voire nationale aux animateurs. Ces projets contribuent à l'acquisition de références via des suivis d'expérimentations, des enquêtes, mais également à la réalisation de supports de communication-diffusion (guides sur les aspects technico-économiques et organisationnels-humains et également juridiques, mise en avant des intérêts et points d'attention).

Parmi les **outils** mobilisés et cités par les conseillers animateurs, au-delà des livrables de ces projets collaboratifs, on peut noter : des jeux sérieux (Dynamix ou Oviplane, jeux collectifs de plateau avec support cartographique visant la co-conception de scénarios de coopération entre éleveurs et agriculteurs), des calechettes d'aide au choix des couverts (version Arvalis ou interne à la coopérative), un outil cartographique de mise en relation : MonBergerLocal (dont le cahier des charges a été élaboré par CDA24). Des **besoins** d'approfondissement ont été relevés, notamment sur des références sur les valeurs alimentaires des couverts.

Les conseillers et animateurs se confrontent à des **difficultés** de diverses natures : juridique (formes de partenariat gagnant-gagnant, logistique (organisation autour de la pose des clôtures, distance), humain (recruter et mobiliser un noyau dur d'agriculteurs volontaires et impliqués). Les **leviers** mentionnés pour favoriser ces coopérations qui sont des histoires d'hommes : faciliter la rencontre, le dialogue et la communication (discuter, lâcher les a priori, se rendre compte des intérêts et complémentarités réciproques, partager une même vision et façon de travailler). Cela requiert du temps pour construire la confiance : patience, prudence (ne pas créer de frustration), persévérance, et optimisme sont clés. La **recommandation pour le développement** est de mieux et encore plus communiquer et démontrer les intérêts de ce type de pratiques, et faire preuve d'adaptabilité pour répondre à chaque contexte et configuration d'acteurs.

Parmi les **acteurs du territoire** à impliquer dans ces démarches territoriales en plus des acteurs du développement agricole, il est important de ne pas négliger les gestionnaires d'espaces à enjeux environnementaux (tels que CEN, PNR, ...) en tant que réservoir de surfaces à pâturer pour entretenir et garder ouverts ces espaces, mais aussi les collectivités territoriales en tant qu'acteur de proximité pour le repérage des surfaces de friches et l'identification de propriétaires.

**PERSPECTIVE** : Parmi les pistes potentielles évoquées par les responsables, on peut noter la réflexion autour d'une offre de services avec un pool de compétences internes (binôme de conseiller technique et entreprise par exemple). Une autre piste évoquée est la définition d'une offre de services territorialisés concertée en inter-organismes, qui nécessiterait un fort niveau de collaboration. Des fiches témoignages seront produites dans le cadre du projet afin d'inspirer d'autres acteurs du développement agricole sur d'autres territoires.